

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Premier ministre

CESE

Sénat

Assemblée nationale

MCS

DGCS - SDFE
(1985)*
DG-DIDFE :
Sabine FOURCADE
Cheffe de service :
Nathalie TOURNIOL du CLOS

Conseil supérieur de l'information sexuelle, de la régulation des naissances et de l'éducation familiale (1973)
Conseil supérieur de l'égalité professionnelle (1983)
Commission nationale de lutte contre les violences (2001)

OPFH
(1995)*
Rapporteuse :
Chantal BRUNEL

Travaux : (1995-2010)
- Retraites
- Réformes constitutionnelles
- Veille d'actualité
- Parité politique
- Egalité professionnelle
- Violences

DDFE
(1999)*
Présidente :
Marie-Jo ZIMMERMANN

Travaux :
- Retraites (2010)
- Violences (2009)
- Accès aux responsabilités (2009)
- Retraites (2008)
- Précarité (2007)
- Violences (2006)
- Temps partiel (2005)
- Divorce (2004)

DDFE
(1999)*
Présidente :
Michèle ANDRE

Travaux :
- Collectivités territoriales (2010)
- Prisons (2009)
- Orientation et insertions professionnelles (2008)
- Médias (2007)
- Familles monoparentales (2006)
- Egalité salariale (2005)
- Mixité scolaire (2004)

DDFE
(2000)*
Présidente :
Geneviève BEL

Travaux :
- Santé des femmes (2010)
- Entrepreneuriat féminin (2009)
- Temps partiel (2008)
- Accès aux responsabilités (2007)
- Les femmes et l'armée (2005)
- Les programmes d'histoire (2004)

DÉFENSEUR DES DROITS
(2011)
Dominique BAUDIS

Adjointe au défenseur des droits
Vice-présidente du collège chargé de la lutte contre les discriminations et de la promotion de l'égalité
Maryvonne LYAZIZ

Légende : DDFE : Délégation au droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes - DG-DIDFE : Directeur général - DG-DDFE : Directeur général - Délégué interministériel aux droits des femmes et de l'égalité DGCS-SDFE : Service des droits des femmes et de l'égalité de la Direction générale de la cohésion sociale - HALDE : Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations MCS : Ministère des Solidarités et de la Cohésion sociale - OPFH : Observatoire de la Parité entre les Femmes et les Hommes. * Date de création des institutions.

Chantal BRUNEL, Rapporteuse générale

Députée (UMP) de Seine et Marne

Membres de droit

Marie-Jo ZIMMERMANN
Présidente de la DDFE de l'Assemblée nationale
Geneviève BEL
Présidente de la DDFE du CESE

Brigitte GONTHIER-MAURIN
Présidente de la DDFE du Sénat

Membres

Parlementaires

Jean-Paul ANCIAUX
Député (UMP) de Saône et Loire

Nicole BORVO COHEN-SEAT
Sénatrice (PCF) de Paris

Danielle BOUSQUET
Députée (PS) des Côtes d'Armor

Pascale CROZON
Députée (PS) du Rhône

Marie-Hélène des ESGAULX
Sénatrice (UMP) de Gironde

Guy GEOFFROY
Député (UMP) de Seine et Marne

Claude GREFF
Députée (UMP) d'Indre et Loire

Olivier JARDE
Député (NC) de la Somme

Elisabeth MORIN-CHARTIER
Députée européenne (PPE) de l'eurorégion Ouest

Jacqueline PANIS
Sénatrice (UMP) de Meurthe et Moselle

Catherine TROENDLE
Sénatrice (UMP) du Haut-Rhin

Associations

Geneviève COURAUD
Planning Familial

Françoise FILLON
Retravailler

Annie GUILBERTEAU
Centre Nationale d'Information des Droits des Femmes et des Familles

Véronique MORALI
Force Femmes

Clarisse REILLE-PEROTTI
Grandes Ecoles au Féminin

Olga TROSTIANSKY
Coordination Française du Lobby Européen des Femmes

Experts

Brigitte GRESY
Inspectrice générale des affaires sociales

Raphaël HADAS-LEBEL
Président du Conseil d'Orientation des Retraites

Annie JUNTER
Juriste et sociologue

Françoise MILEWSKI
Économiste

Michel MINE
Juriste

Michèle REISER
Présidente de la Commission de réflexion sur l'image des femmes dans les médias

V.A.E Gérard VALIN
Ancien chargé de mission Égalité des chances du Ministère de la Défense

Michel VERPEAUX
Juriste

Partenaires sociaux

Jérôme BALLARIN
Président de l'Observatoire de la Parentalité

François CLERC
CGT

Pascale COTON
CFTC

Franck MOUGIN
DRH de Vinci

Marie-Laure SAUTY de CHALON
PDG de aufeminin.com

Anne-Karine STOCCHETTI
Dirigeante de OPTIMOMES

Jean-Eudes TESSON
MEDEF

Paul-Philippe UHEL
Responsable de la RSE de Peugeot-PSA



Premier ministre

Observatoire de la parité entre les femmes et les hommes

Observatoire de la **PARITÉ** entre les **FEMMES** et les **HOMMES**

Présentation

L'Observatoire de la parité entre les femmes et les hommes (OPFH), créé en 1995 par le Président Jacques Chirac, est institué auprès du Premier ministre et, par délégation, auprès du ministre en charge des droits des femmes. Ce service assure une fonction d'expertise et d'évaluation des politiques publiques visant à favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes dans les domaines politique, économique et social.

► La parité, outil de l'égalité

La parité est un objectif inscrit dans notre constitution permettant le passage d'une égalité de principe à une égalité dans les faits.

Dès 1992, les instances européennes incitent chaque pays à s'engager sur la voie de mesures incitatives, législatives ou réglementaires pour promouvoir l'accès des femmes aux Parlements. La Quatrième Conférence mondiale des Nations Unies sur les femmes organisée à Pékin en 1995 promeut également cet enjeu démocratique.

En France, la mobilisation des mouvements des femmes permet à la parité politique d'apparaître dans les débats de campagne de l'élection présidentielle de 1995.

La réforme constitutionnelle de 1999, votée en période de cohabitation, permet l'adoption de plusieurs lois d'application visant à favoriser un égal accès des hommes et des femmes aux responsabilités politiques, en 2000, 2003, 2007 et 2008. Elles introduisent des mesures volontaristes, incitatives ou contraignantes dans les différents modes de scrutins électoraux. La réforme constitutionnelle de 2008 étend l'objectif de parité aux responsabilités professionnelles et sociales.

Dans l'Union Européenne, plusieurs États membres se sont dotés de dispositifs législatifs. En 2002, la Belgique adopte des lois paritaires visant à assurer une présence égale des hommes et des femmes sur les listes électorales pour les élections européennes, législatives et régionales. L'Italie met en place, en 2004, un quota temporaire de 33% de femmes pour les élections européennes, sous peine d'une réduction des remboursements des frais de campagne. En 2007, l'Espagne adopte une loi opposable à l'ensemble des politiques publiques imposant *la présence équilibrée des hommes et des femmes parmi les corps élus et à tous les postes de direction* dans les secteurs d'administration publique et les conseils d'administration des grandes entreprises.

Missions

- centraliser, faire produire et diffuser les données et études produites sur la situation des femmes aux niveaux national et international ;
- évaluer la persistance des inégalités entre les sexes et identifier les obstacles à la parité, notamment dans les domaines politique, économique et social ;
- émettre des avis sur les projets de textes législatifs et réglementaires dont il est saisi par le Premier ministre ;
- formuler des recommandations et propositions au Premier ministre afin de prévenir et de résorber les inégalités entre les sexes et promouvoir l'accès à la parité.

Organisation

Présidence

L'OPFH est présidé par le Premier ministre ou, par délégation de celui-ci, par le ministre chargé des droits des femmes.

Composition

L'OPFH est composé de personnalités choisies en raison de leurs compétences et de leurs expériences en matière d'égalité entre les femmes et les hommes : parlementaires, expert-e-s, président-e-s d'associations et représentant-e-s du monde de l'entreprise. Elles sont nommées pour une durée de trois ans par décret du Premier ministre, renouvelable une fois.

Sont membres de droit les président-e-s des délégations aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes de l'Assemblée nationale, du Sénat et du Conseil économique, social et environnemental.

Rapporteur général

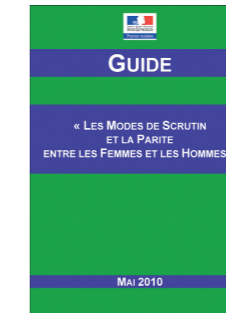
Un rapporteur général est nommé par décret du Président de la République pour trois ans. Il/elle propose un programme de travail annuel à l'OPFH et en assure la coordination.

Fonctionnement

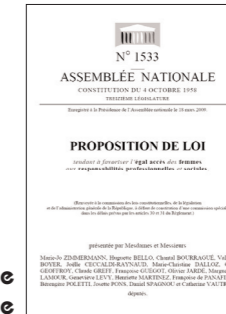
Les membres de l'OPFH se réunissent au moins trois fois par an en séance plénière. Le programme fixé par le rapporteur général définit les thématiques particulières étudiées par les différents groupes de travail. Les membres consultent, au besoin, pour faire des recommandations, des représentant-e-s de l'administration, des associations, des partenaires sociaux qualifiés sur ces questions.

Le secrétariat général de l'OPFH assure une activité quotidienne d'information et de diffusion de données à l'intention notamment, des élu-e-s, des chercheur-e-s, des étudiant-e-s, et des journalistes.

Travaux



► Parité politique



► Égalité professionnelle et salariale



► Vie personnelle et familiale



► Engagements internationaux de la France

Les travaux des membres de l'Observatoire ainsi que les études de référence sur la question des inégalités femmes/hommes et les politiques publiques existantes sont disponibles sur le site de l'OPFH.

► Pour plus d'informations : www.observatoire-parite.gouv.fr

Rapporteuses générales

2010-2013

M^{me} Chantal Brunel
Députée UMP



2006-2009
et 2002-2005

M^{me} Marie-Jo Zimmermann
Députée UMP



1999-2002

M^{me} Catherine Génisson
Députée PS



1999

M^{me} Dominique Gillot
Députée PS



1995-1998

M^{me} Roselyne Bachelot
Députée APP

